

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. \(Cours de Vincennes\).CollectionBoite_039-23-chem | Le mariage et le Code Civil. Item](#)[Le mariage comme contrat chez les auteurs du \[Code Civil ?\].](#)

Le mariage comme contrat chez les auteurs du [Code Civil ?].

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0415

SourceBoite_039-23-chem | Le mariage et le Code Civil.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Fenet, Pierre-Antoine](#)
- [Portalis, Jean-Étienne-Marie](#)

Références bibliographiques[Fenet, Recueil complet des travaux préparatoires du Code civil T9](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb304273391>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Fenet, Pierre-Antoine (1799-02-15 -- 1799-02-15)

TITRE Recueil complet des travaux préparatoires du Code civil

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1827

EDITEUR Paris : au Dépôt , 1827

Le mariage et son but chez les auteurs du C.C.

412

Portalis : " Je découvre un véritable
con but à l'union des sexes "

"Ce con but n'est ni par^{nt} civil, quoi
qu'en dise le juris consulte ; il a son pe
de la nature qui a désiré ni arriver à
la procréation, d'ouvrage ; il est intérieur et
souvent commandé par la nature même...
Quant à ce que que le mariage en lui-même,
et indépend^{nt} de tous les lois civiles et reli
gieuses ? c'est la vol. de l'h. et de la f.
qui réunissent pr propager leur espèce,
pr s'aider pr des secours mutuels, à porter
le poids de la vie, et pr protéger leur c/^{nt}
devenir. "

BnF
MSS

Le mariage est "le con but le + sacré, le
+ inviolable, et le + saint des institutions."

Portalis ~~Discours~~ ~~Britanniarum~~
Exposé des motifs du
Ti^l du mariage .

in Fenet . T IX . p 138
→

511... "Le contrat qui est essentiel
perpétuel, puis qu'il a pour objet de perpétuer
l'espèce humaine... Le mariage a pour
un autre caractère : être un lien moral
et pour ainsi dire sacré, et par là même, il
est en fait : il est une famille."
(Fenet IX. p 250)

Tronchet dit aussi que "Le mariage
est le + saint des engagements parce qu'il
tient à l'harmonie sociale"... La exigé
de ce principe, est qu'il soit indissoluble
et par là même, il est sacré ; et peut être si dit, il
est indissoluble" (Fenet IX. p 267)